SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DES LAURENTIDES

LISTE DES COLLOQUES ET CONGRÈS 2023-2024

Centre de services scolaire des Laurentides Québec

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES					
Événement		**Site Web**	**Préscolaire**	**Primaire**	**Secondaire**
ADOQ		www.ladoq.ca		2	
AÉPQ	(préscolaire)	www.aepq.ca	5		
AESTQ	(sciences)	www.aestq.org		1	2
AQAÉT	(alternance école/travail)	www.aqaet.qc.ca			1
AQEP	(primaire)	www.aqep.org		6	
AQÉSAP	(arts plastiques)	www.aqesap.org		1	1
ITA	(troubles d'apprentissage)	www.institutta.com		6	4
AQISEP	(approche orientante)	www.aqisep.qc.ca		1	1
AQPF	(français)	www.aqpf.qc.ca		2	2
AQÉCR	(éthique et culture religieuse)	www.aqecr.com		2	2
AQUOPS	(utilisateur ordinateur)	www.aquops.qc.ca	1	3	1
FAMEQ	(musique)	www.fameq.org		1	1
MOUVEMENT ACTES		www.actes.lacsq.org		2	2
FÉÉPEQ	(éducation physique)	www.feepeq.com		2	2
APPRENDRE À CIEL OUVERT			1	3	2
GRMS **AMQ**	(mathématiques) (mathématiques) } alternance	www.grms.qc.ca www.amq.math.ca		2	2
SPEAQ	(anglais, langue seconde)	www.speaq.qc.ca		2	2
AQEUS	(sciences humaines)	www.recitus.qc.ca		1	1
CLAIR	(technologie informatique)	www.clair20xx.org	1	3	3
DE MOTS ET DE CRAIE	(lecture et écriture)	www.demotsetdecraie.ca		3	
SPHQ	(histoire)	www.sphq.quebec			2
		TOTAL : 82	**8**	**43**	**31**

2023 09 06

LISTE DES COLLOQUES ET CONGRÈS 2023-2024

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES			
Événement		**Site Web**	
AESTQ	(sciences)	www.aestq.org	
AQIFGA		www.aqifga.com	
AQPF	(français)	www.aqpf.qc.ca	
AQUOPS	(utilisateur ordinateur)	www.aquops.qc.ca	
GRMS **AMQ**	(mathématiques) (mathématiques)	www.grms.qc.ca www.amq.math.ca	
SPEAQ	(anglais, langue seconde)	www.speaq.qc.ca	
CLAIR	(technologie informatique)	www.clair20xx.org	
* tous les deux ans		**TOTAL :**	**3**

FORMATION PROFESSIONNELLE			
Événement		**Site Web**	
AQAÉT	(alternance école/travail)	www.aqaet.qc.ca	
AQPF	(français)	www.aqpf.qc.ca	
AQPS	(santé)	www.aqps-congres.org	
OIIAQ	(infirmière auxiliaire)	www.oiiaq.org	
CLAIR	(technologie informatique)	www.clair20xx.org	
COLLOQUE DU MÉTIER ENSEIGNÉ			
* tous les deux ans		**TOTAL :**	**6**

Veuillez-vous référer à la liste de chacune des associations pour plus d'informations.

Pour vous inscrire : les formulaires sont disponibles au secrétariat de votre école ou de votre centre et sur le *Share Point* du CSSL et vous **devez joindre une copie de l'horaire et du contenu de l'événement à votre demande** pour faciliter et accélérer le traitement par le comité.

2023 09 06

RÉPARTITION DES MONTANTS ALLOUÉS POUR LES COLLOQUES ET CONGRÈS : PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Au début de chaque année, les enseignantes et enseignants qui connaissent déjà les colloques et congrès auxquels elles et ils veulent participer devront, le plus tôt possible, signifier leur intérêt sur le formulaire disponible au secrétariat de leur école ou de leur centre et sur le *Share Point* du CSSL.

2. **Les montants seront répartis équitablement entre les niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle.**

   À l'intérieur de chacun de ces niveaux, la répartition des montants tiendra également compte du nombre d'enseignantes et d'enseignants impliqués dans les différentes spécialités.

3. Pour l'acceptation des projets, il sera d'abord **favorisé les personnes qui n'ont pas déjà participé** à un colloque ou un congrès, puis celles ou ceux dont la participation à un tel événement est la moins récente. Lorsqu'il y aura égalité de critères, l'ancienneté prévaudra.

   Malgré l'alinéa précédent, le comité conjoint traitera, en priorité, les demandes **parvenues au comité avant le 30 septembre 2023.** S'il reste de la place au terme du processus ou des sommes additionnelles disponibles, une invitation sera envoyée aux enseignantes et enseignants pour permettre des inscriptions supplémentaires. Le comité confirmera le plus tôt possible, et au plus tard, **le 30 octobre 2023.**

   Les demandes reçues après cette date seront traitées s'il reste de la place sur la base du premier arrivé premier servi.

4. Le comité favorise le covoiturage en transmettant aux enseignantes et enseignants le nom des collègues participant au même colloque ou congrès.

5. Seuls les colloques et congrès tenus au Québec, à l'exception de CLAIR, seront financés par le budget de colloque et congrès à moins qu'une association de matière* ne tienne son colloque ou son congrès provincial à l'extérieur du Québec.

6. La candidature d'une enseignante ou d'un enseignant qui ne pourra pas assister à la totalité des activités d'un colloque ou d'un congrès sera refusée.

7. L'inscription au congrès exclut l'adhésion à une association à moins que le coût du congrès/colloque en soit réduit de la valeur des frais de l'adhésion.

   * Il s'agit de colloques ou de congrès des associations de matières québécoises

Révisée par le comité paritaire de perfectionnement 2023-09-06